

Conseil Parisien de la Jeunesse

Travail de réflexion sur les améliorations à apporter aux outils de participation citoyenne de la Ville de Paris

Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 25 janvier 2017,

- Suite à la rencontre avec Pauline VÉRON, adjointe à la Maire de Paris en charge de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi, le jeudi 4 mai 2017 ;
- Suite aux rencontres avec le Service de la Participation Citoyenne de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires le mercredi 10 mai 2017 et le jeudi 15 juin 2017 ;
- Suite à une séance de test de la plateforme idee.paris le mardi 30 mai 2017 ;
- Suite à une rencontre avec les volontaires en Service Civique mobilisés sur la participation citoyenne par la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires le mercredi 7 juin 2017 ;

EST D'AVIS QUE :

La Ville de Paris a développé des outils de participation citoyenne variés, qui donnent la possibilité aux Parisiens de s'exprimer de différentes manières sur les politiques qu'elle met en œuvre et de s'impliquer dans la vie de la Cité. Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime qu'il serait possible de mieux valoriser ces outils, notamment en montrant aux Parisiens en quoi ils sont complémentaires les uns des autres. Les membres du CPJ considèrent également que les outils de participation en ligne doivent être construits pour compléter une participation des citoyens en présentiel, lors de réunions pouvant prendre des formes variées.

Concernant la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent formuler plusieurs pistes de réflexion :

1. Il serait envisageable d'élargir les critères d'obtention de la carte afin de permettre à l'ensemble des citoyens impliqués dans la vie parisienne d'y avoir accès. Il pourrait être envisagé de proposer une carte dont le sens et les contenus s'adaptent à différents détenteurs :
 - La carte pourrait permettre d'attester d'un engagement citoyen à Paris et serait accessible à la fois aux Parisiens et aux non-Parisiens engagés dans la capitale. À chaque fois qu'une personne s'engagerait dans un dispositif de participation de la Ville, la Carte Citoyenne-Citoyen lui serait proposée. Cela permettrait, par exemple, aux 20% de membres du Conseil Parisien de la Jeunesse qui ne vivent pas à Paris mais qui y étudient, y travaillent ou y ont une activité sociale régulière de pouvoir également être reconnus comme « citoyens de Paris ».
 - Pour les habitants de Paris, la carte pourrait faciliter l'accès aux services qui leur sont réservés et remplacerait les autres cartes existantes (comme c'est déjà le cas pour les bibliothèques). La Carte Citoyenne-Citoyen pourrait également exister en version dématérialisée et numérique, libre à l'utilisateur Parisien de choisir le format imprimé ou numérique.
2. Il devrait être organisé davantage d'événements citoyens dans le cadre de la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris. À cet égard, l'idée d'organiser des rencontres entre les élus et les habitants, autour d'un café ou d'un petit-déjeuner par exemple, devrait être relancée. Pour les événements les plus importants, il serait souhaitable d'informer les détenteurs de la carte par SMS.

3. Les horaires des événements devraient être davantage adaptés aux différents publics, avec notamment plus d'événements le soir et le week-end, afin de donner accès aux événements au plus grand nombre.
4. Une cérémonie de remise de la carte pourrait être organisée tous les mois ou tous les deux mois. Les demandeurs pourraient alors choisir entre un envoi à leur domicile ou une remise de la carte lors d'une cérémonie. Celles-ci cérémonies pourraient se faire dans chaque mairie d'arrondissement en présence des élus.
5. Dans les écoles, la Carte Citoyen-Citoyenne de Paris pourrait être remise aux enfants par le directeur ou la directrice en début d'année dans le cadre d'une cérémonie citoyenne symbolique plutôt que d'être envoyée par voie postale aux parents.
6. Afin de mieux communiquer auprès des Parisiens sur l'existence de cette carte, les agents de la Ville de Paris au contact du public devraient être davantage formés afin d'être en capacité de présenter la carte aux usagers.

Pour donner envie aux Parisiens de s'engager encore plus, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse proposent également :

1. De créer des liens entre les plateformes : par exemple, quand un Parisien propose une idée sur idee.paris il pourrait lui être proposé de participer à des actions similaires menées par des associations qui sont répertoriés sur la plateforme jemengage.paris.
2. De modifier l'onglet « Je m'engage ! » de paris.fr afin de souligner le lien entre toutes les plateformes de participation de la Ville de Paris. Il s'agirait de présenter tous les outils de participation et de montrer en quoi les différents outils se complètent. La présentation des outils serait axée sur les besoins des usagers avec des rubriques telles que « Je veux participer à une concertation », « Je veux proposer une idée au budget participatif », « Je veux commander ma carte citoyenne », etc. Pour gagner en cohérence, le design des différentes plateformes devrait être harmonisé.
3. De développer une application mobile qui ferait la synthèse de toutes les plateformes et tous les sites de participation de la Ville de Paris.
4. Le projet de Civic Hall présenté au CPJ le jeudi 4 mai 2017 par Pauline VÉRON est intéressant mais le CPJ estime que l'Hôtel de Ville de Paris doit garder une place centrale dans la vie citoyenne parisienne, de même que les mairies d'arrondissement. Il s'agirait de favoriser les rencontres des citoyens et des élus dans ces lieux.

Le champ d'exploration des outils de la participation citoyenne ne se limitant pas à la Carte Citoyen-Citoyenne et aux plateformes numériques, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse poursuivront leur travail et formuleront d'ici quelques semaines d'autres recommandations relatives notamment au Budget Participatif Parisien.